



tourdhorizon.montlhery@gmail.com - Tel : 07.81.28.45.43



## STOP

Brian Pandzou, Délégué au développement durable et aux transports nommé par la majorité, n'habite plus Montlhéry depuis août 2018. Celui-ci a indiqué une **fausse adresse** sur sa déclaration de candidature et il siège actuellement au conseil municipal. Malgré les preuves adressées directement au maire, malgré notre demande officielle lors du dernier conseil municipal, Brian Pandzou a décidé de rester. Nous ferons donc le nécessaire auprès des autorités compétentes pour que cela cesse. Nous devons travailler dans un climat de confiance où **l'exemplarité des élus** est de rigueur.

My Horizon demande sa **démission** et le **remboursement des indemnités perçues**.



### EDITO

L'association **Tour d'Horizon** aura en charge de travailler les sujets de la commune, d'interpeller la majorité sur les incohérences de leur politique et d'assurer un suivi sur le terrain auprès des habitants.

**Voter** est le principal moyen démocratique **pour s'exprimer**. Tour d'Horizon aura à coeur de créer des événements participatifs sur notre ville pour nous retrouver, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Chaque édition sera l'occasion de faire un point précis sur **les propositions du programme My Horizon**, qui sont reprises par la majorité municipale.

- ✓ Charte des élus
- ✓ Le non-cumul de mandats
- ✓ Recours à l'emprunt
- ✓ Entrées dissociées par classe dans les écoles publiques
- ✓ Stade de foot accessible à tous les scolaires (écoles publiques et privées)

## OYÉ, OYÉ, BRAVES GENS !

**Rue des Louis Blanc**, quartier de la Tour, un bâtiment de **34 logements** s'est construit. Cet immeuble impliquera une cinquantaine de voitures supplémentaires dans cette zone où il n'existe aucun trottoir et où le croisement de véhicules reste difficile.

Outre la situation géographique, avec une pente abrupte et des voies d'accès restreintes dans le secteur, la majorité en place a décidé en pleine zone pavillonnaire d'implanter un bâtiment. Les habitants devront rester extrêmement prudents.

**Ce secteur deviendra accidentogène** car non adapté à une circulation accrue de véhicules.

My Horizon demande à la majorité en place, d'installer rue Louis des Blanc, des trottoirs accessibles aux normes handicapés, de prévoir l'enfouissement des réseaux, améliorer l'éclairage public et de travailler sur un sens de circulation.



## JE T'AIME, MOI NON PLUS

Le 17 décembre dernier, s'est déroulé le dernier conseil municipal de l'année. Une attestation a été remise (en mains propres) à chaque élu en cas de fin du CM après le couvre-feu. A 20h00, la Police Municipale patientait à la sortie du gymnase Picard sur consignes de leur hiérarchie. Seuls les élus de l'opposition et notre ami journaliste indépendant J.C. ROCA (seul présent après 20h00 dans le public) ont été contrôlés.

**Pourquoi un contrôle ciblé de l'opposition et du public ?**



## UN APPORT EN POLLUTION

Construire aux abords de la RN20, c'est bien, mais encore faut-il travailler sur une vue d'ensemble et avec bon sens.

L'emplacement du bâtiment situé Allée des Vignes, **obligera les résidents à utiliser leurs véhicules** pour accéder au centre ville et amener leurs enfants à l'école.

En qualité de président du syndicat mixte de la RN20 et conseiller départemental, nous espérons que le maire favorisera très prochainement l'implantation des transports en commun ainsi que l'aménagement d'un carrefour à feux reliant la rue de Nozay, la rue de Paris et l'Allée des Vignes et éviter ainsi, **un apport supplémentaire de véhicules** sur la Place du Marché.

Les piétons, les poussettes et les voitures garées devront apprendre à **cohabiter**. De ce fait, quels travaux sont prévus pour la voirie et les trottoirs par la majorité en place ?

## UN RECOURS REJETÉ MAIS JUSTIFIÉ : ON VOUS DIT POURQUOI

Ce recours a eu le mérite de mettre en avant les méthodes d'une campagne électorale déloyale, inégale et dépourvue de tout respect de la part de nos adversaires. Nous avons pêché par excès de sincérité et par naïveté.

La réalité du terrain subie :

- une campagne inégale, compte tenu de la crise sanitaire et de sa gestion (légitime) par le maire en place
- une pression continue de la part du maire, qui n'hésita pas à nous adresser systématiquement la police municipale ou un huissier
- notre demande volontairement ignorée par le maire, d'accompagner ses colistiers dans les distributions de masques
- une campagne électorale stoppée pour la liste My Horizon pendant plus de deux mois, au contraire des équipes de la liste du maire-candidat
- une utilisation excessive par le maire-candidat des moyens de communication de la ville

Il est trop facile de dire que nous sommes de mauvais perdants. Nous conservons la fierté d'avoir été des « bons joueurs » contrairement à nos adversaires.

En droit, la décision de rejet de notre recours par le tribunal administratif de Versailles est incontestable ; nous ne l'avons d'ailleurs pas contestée. Nous avons fourni des arguments recevables, mais rejetés faute de preuves ou d'incidences sur la sincérité du vote du 28 juin.

Notons également que les défenseurs ont vu eux aussi leurs demandes rejetées, qu'elles soient de demandes de dommages et intérêts ou de suppression d'écrits.

Le rôle d'une liste minoritaire, appelée « opposition » par ses adversaires est aussi de surveiller et contrôler les débordements et erreurs de la majorité en place.

Car, quoi qu'en dise le maire-élu, quand on impose on s'oppose, quand on implique on s'applique...

**Monsieur le Maire, allez-vous nous impliquer ou tout nous imposer comme souvent ?**

L'avenir le dira.



## LES 5 DIFFÉRENCES Trouvez les 5 différences entre les deux images !



La réponse au rébus de novembre est : Ne jetez pas de papiers dans la rue !

### DONUTS

- 300g de farine
- 3 œufs
- 15g de sucre
- 50g de beurre demi-sel
- 1 pincée de sel fin
- 15g de curry en poudre
- 10cl de lait tiédi
- 12g de levure du boulanger

### GARNITURE

- 2 tranches de saumon fumé
- Salade
- Carottes râpées
- Mayonnaise

## DONUTS CURRY AU SAUMON FUMÉ

Pour 4 personnes

- Mettre dans un batteur et pétrir pendant 15min à petite vitesse : -farine, œufs, sucre, sel fin et curry poudre
- Ensuite ajouter la levure mélangée au lait tiède, pétrir pendant 5min
- Ajouter le beurre demi-sel en petits cubes et pétrir à nouveau 3min
- Débarrasser dans un récipient du double de la pâte et laisser pousser pendant 1h30 sous un linge à température ambiante
- Dégazer en retravaillant la pâte
- Peser des boules de 120g et étaler en forme ronde. Faire un petit trou au centre. Les déposer sur une plaque de cuisson.
- Faire lever les disques sous un linge à température ambiante 30 min.
- Faire chauffer l'huile de friture à 180° et les plonger dedans en les retournant régulièrement. Une fois refroidis coupez-les en deux et sur la partie du bas y mettre un peu de mayonnaise citronnée, de la salade finement coupée, parsemer de carottes râpées et des petits morceaux de saumon fumé.

**Bon appétit !**

**Journal Tour d'Horizon** numéro 2

Date de parution : JANVIER 2021

GRATUIT

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Directeur de la publication :

Jérôme BERTIN

Réalisation graphique :

Romuald RICHARD

Responsable de la rédaction :

Romuald RICHARD

Photographe :

Jean-Claude ROCA

Imprimeur :

par nos soins sur du papier PEFC

N° ISSN :

n°ISSN 2743-4427